

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2003

Québec, le 11 septembre 2003

Monsieur Gilles Levesque  
Directeur général  
Collège Mérici  
755, chemin Saint-Louis  
Québec (Québec) G1S 1C1

## **Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale**

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion du 8 septembre dernier, la Commission a analysé le suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale que le Collège Mérici lui a fait parvenir le 30 mai 2003.

La Commission constate que le plan de cours de la discipline *Éducation physique (ensemble III)* respecte les dispositions de la PIEA du Collège portant sur la qualité de la langue française. Elle note que les enseignants du Département d'éducation physique ont adopté un modèle commun d'évaluation des apprentissages (y compris l'examen synthèse) dans le cours de l'ensemble III, que les modalités et les critères d'évaluation des apprentissages sont clairement indiqués dans le plan de cours et que les évaluations prévues permettent de mesurer adéquatement l'atteinte des objectifs et standards inscrits dans le devis ministériel.

La Commission est satisfaite des actions réalisées par le Collège pour améliorer la composante de la formation générale.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer